

**Schmoll (Camille) – *Les damnés de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée.* – Paris, La Découverte, 2020 (Cahiers libres). 248 p. Notes. Annexes.**

**Linda Guerry**

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2022/5 (VOL. 72), PAGES 840 À 840  
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724637489

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2022-5-page-840.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

des affaires. Depuis la loi sur le viol de 1980, la législation ne distingue pas les différentes formes de pénétration. Pourtant, la pénétration pénienne reste, dans les faits, la plus sévèrement condamnée. De même, si juridiquement il n'existe pas de hiérarchie entre les preuves scientifiques, matérielles et déclaratives (comme les témoignages et les aveux), les deux premières priment, de fait, sur les dernières, complexifiant le traitement de certaines affaires, notamment les plus anciennes, pour lesquelles un certain nombre de preuves n'existent plus. Enfin, alors que la notion de consentement a disparu des textes de loi en 1980, elle reste centrale dans la prise en charge judiciaire et ce, malgré les difficultés à l'établir dans de nombreuses affaires pour viol, en particulier en l'absence de violences physiques.

Les deux derniers chapitres se focalisent sur les victimes de viol, qualifiées par l'auteure de « plus grandes oubliées du procès pénal » (p. 125). Face à l'épreuve que représente la procédure judiciaire pour ces personnes, des pistes sont explorées pour en atténuer les effets : renversement de la preuve, présomption de bonne foi ou de sincérité des victimes, prise systématique des plaintes, etc. Pour finir, la sociologue interroge le sens de la plainte. Qu'est-ce qui conduit les victimes à porter plainte ? Quels obstacles entravent leur dépôt ? Quelle place les victimes accordent-elles à la peine ? En traitant ces questions, les limites de la pénalisation apparaissent et invitent à s'intéresser à d'autres formes de réponses pour mieux satisfaire les attentes de justice des victimes : procédures d'assistance éducative, protection des victimes, ou encore justice conciliatrice, aussi appelée reconstructive ou restaurative. Alors que très peu d'affaires sont portées devant la justice, V. Le Goaziou souligne l'importance de considérer le traitement du viol en dehors de cette institution et de ne pas négliger « l'accompagnement social et l'aide immédiate aux victimes [...], parents pauvres des plans de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment les violences sexuelles » (p. 151).

S'inscrivant dans l'actualité des luttes contre les violences sexistes et sexuelles, le livre de V. Le Goaziou apporte des éléments utiles à la compréhension du traitement judiciaire du viol. Si ce travail souligne les dysfonctionnements évidents de

l'institution judiciaire, il invite à nuancer certaines critiques portées à son encontre en rappelant les limites inhérentes à son système et à la pénalisation du viol. Si « le recours à la voie pénale est sans aucun doute nécessaire », ce travail montre en quoi « c'est une voie insuffisante » (p. 161) en ce qui concerne le traitement de ce type de crime.

**Tania Lejbowicz** -

INED, Université Paris Nanterre/CRESSPA-GTM

**Schmoll (Camille) - *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*.** - Paris,

La Découverte, 2020 (Cahiers libres).

248 p. Notes. Annexes.

Issu d'une thèse d'habilitation soutenue en 2017 à l'université de Poitiers, cet ouvrage de Camille Schmoll, géographe spécialiste des dynamiques migratoires dans l'espace euro-méditerranéen, propose une analyse des migrations de femmes originaires d'Afrique qui ont traversé la mer Méditerranée. Cette enquête ethnographique, qui s'est déroulée de 2010 à 2018, s'appuie sur des observations aux frontières méridionales de l'Europe (Malte et Italie), sur des récits de trajectoires (80 ont été recueillis) et de suivi de parcours de femmes (retours réguliers sur le terrain) réalisé grâce aux réseaux sociaux utilisés dans cette recherche comme objets mais aussi comme outils. Le livre, qui se réfère dans son titre au célèbre ouvrage de Frantz Fanon, compte 200 pages auxquelles s'ajoutent 25 pages de notes avec de nombreuses références bibliographiques, ainsi qu'une annexe méthodologique de dix pages présentant les stratégies de recherche choisies. Ce travail se situe dans le sillage de recherches récentes en *migration studies* centrées sur la complexité des trajectoires, l'expérience des migrant-e-s, les intermédiaires rencontrés, les lieux de l'attente, l'*agency* et les micro-résistances, les processus de construction et d'extension de la frontière, l'économie morale des politiques.

Tout au long du livre, C. Schmoll contextualise (politique de fermeture de l'Union européenne, du contrôle migratoire et de la gestion de l'urgence dans ses marges) avec une grande clarté l'itinéraire des femmes migrantes et leur expérience de la frontière. Inscrivant sa démarche dans une géographie engagée et critique, elle analyse les

1. Cet ouvrage a également fait l'objet d'une recension, par Pauline Brücker, dans la *Revue française de science politique*, 72 (4), juillet-août 2022, p. 624-625.

rapports de pouvoir à l'œuvre dans les lieux de la frontière mais aussi les formes possibles d'autonomisation de ces femmes enserrées dans un réseau de contraintes. Dans une perspective à la fois méthodologique et analytique, elle forge la notion « d'autonomie en tension » pour éclairer l'« espace trouble du processus migratoire » des femmes migrantes « entre vulnérabilisation et projection vers une vie meilleure, un nouvel horizon » (p. 163). Cette tension est illustrée par le premier chapitre qui livre, à la première personne, le récit poignant que Julienne fait de sa trajectoire migratoire, dévoilant une femme actrice de sa destinée, mais témoignant également des violences de genre subies et des multiples contraintes freinant sa mobilité spatiale et sociale. Le deuxième chapitre porte sur « la longue traversée des femmes africaines » (p. 57). Il dresse un panorama de parcours migratoires particulièrement marqués par deux étapes dangereuses et violentes : la traversée de la Libye et celle de la Méditerranée. C. Schmoll y étudie la complexité des motivations du départ, la dimension évolutive des projets migratoires et leur composante genrée et familiale.

Le chapitre suivant se concentre sur l'arrivée en Europe, moment de vulnérabilisation et de précarisation. Freinées dans leur projet migratoire, les femmes sont enfermées dans des centres de rétention, immobilisées dans ce que C. Schmoll nomme les « archipels de la contrainte » (p. 91). Le quatrième chapitre montre que la « discipline des corps » concerne aussi le système de l'asile déployé dans les centres d'accueil, « lieux à la marge », espaces de l'attente où les migrantes peuvent rester bloquées des mois, voire des années. Étudiant les interactions entre les migrantes et le personnel dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CARA) à proximité de Rome (à Castelnuovo di Porto), la géographe décortique la dimension genrée et spatiale des « paysages moraux » de ces centres dispersés et enclavés où s'exerce le travail de frontiérisation. La mobilité des femmes y est, par exemple, un sujet d'anxiété qui conduit à réguler leurs sorties tout en stigmatisant l'oisiveté. Particulièrement stimulant, le dernier chapitre analyse, au sein de ces lieux de privation de liberté, les possibilités de résistance et la capacité d'agir des femmes migrantes dans leur quotidien. C. Schmoll identifie trois « échelles de l'autonomie » : le corps, l'espace domestique et l'espace numérique, territoires encore peu explorés par la géographie. Attentive

à la dimension spatiale de l'*agency*, elle montre l'aspect politique de ces lieux et comment les femmes en font usage pour accéder à l'intimité, « condition *sine qua non* de l'autonomie » (p. 183). L'analyse montre que le corps, lieu normatif, est aussi une ressource, notamment par les pratiques du façonnement de soi, comme les *selfies*, autoportraits qui mettent en scène les aspects les plus valorisants du parcours. Au sein des centres d'hébergement, dans un contexte d'incertitude et d'injustice, l'espace domestique est aménagé en lieu d'intimité, et l'espace numérique utilisé comme une ressource émotionnelle permettant la réaffirmation de rôles fragilisés par la migration, comme fille, sœur, mère ou compagne.

C. Schmoll rappelle, en conclusion, que cette étude de cas située dans le temps et dans l'espace, est un exemple parmi une pluralité de situations des femmes en migration et plaide pour la poursuite d'une recherche comparative et intersectionnelle. Après quatre décennies de recherche sur les femmes, le genre et les migrations, l'ouvrage, qui rencontre un grand succès éditorial, touche un large public. Il contribue à rendre visibles les femmes migrantes et démontre brillamment tout l'intérêt de les étudier pour mieux saisir le processus complexe de la migration encore trop souvent pensé au masculin.

Linda Guerry -

LARHRA, Institut convergences migrations

Rigo (Enrica) - *La straniera. Migrazioni, asilo, sfruttamento in una prospettiva di genere.* - Rome,

Carocci editore, 2022. 142 p. Bibliogr.

Enrica Rigo est professeure de philosophie du droit à l'université de Rome III, fondatrice de la clinique du droit des migrations et de l'asile de cet établissement, avocate et militante féministe. Son livre procède et bénéficie de cette position singulière et de sa connaissance approfondie tout à la fois de la littérature en sciences sociales, des situations concrètes des migrant-es arrivant en Italie, des pratiques judiciaires qu'ils rencontrent dans les commissions territoriales du droit d'asile et les tribunaux, des mobilisations en faveur des droits des migrant-es et des femmes. L'ouvrage propose de mettre en œuvre une perspective genrée pour penser les migrations, c'est-à-dire, au-delà du fait de rendre visibles les femmes elles-mêmes, de mesurer à quel